OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Apicil Haut Rendement 2027 - Part PD (FR0014009TW9)

INITIATEUR : APICIL Asset Management, société de gestion (« SGP ») appartenant au groupe APICIL
SITE INTERNET : www.apicil-asset-management.com
APPELEZ LE : +33 (0)1 55 31 24 00 pour de plus amples informations sur ce produit.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de APICIL Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ce Produit est autorisé à la distribution en France.
DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT : 01 mars 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce produit est un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (FCP) et soumis aux dispositions de la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

DURÉE

Ce produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance internationaux.
Indicateur de référence : Aucun.
Objectifs de gestion : APICIL Haut Rendement 2027 a pour objectif sur la durée de placement recommandée, d'obtenir une performance liée à l'évolution des marchés obligataires internationaux notamment par une exposition sur des titres spéculatifs (dits obligations High Yield ou à Haut Rendement) dont l'échéance moyenne est fixée au 31 décembre 2027. L'objectif de performance est de 4% annualisé net de frais de gestion calculé à l'horizon d'investissement du placement (31 décembre 2027) pour les parts P et PD, de 4.40% annualisé pour les parts C et CD et 4.60% annualisé pour les parts I et ID. Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue pas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. Il peut exister un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue. En cas de conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants, coût de la couverture du risque de change plus importante qu'anticipé), cela pourra venir diminuer la performance du Fonds et l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.
Stratégie d'investissement : La stratégie d'investissement du Fonds consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille diversifié de titres de créances émis par des émetteurs privés ou publics et composé jusqu'à 100% d'obligations spéculatives dites à haut rendement de notation interne comprise entre BB+ et CCC ou non notées. Toutefois, le Fonds se laisse la possibilité d'investir dans des titres « Investment Grade » de notation interne supérieure à BB+ jusqu'à 50% de son actif. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations d'agences de notation mais peut en tenir compte dans sa propre analyse, au même titre que d'autres éléments, afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider le cas échéant de leur acquisition ou de leur vente.
La stratégie ne se limitera pas à du portage d'obligations, la société de gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un des émetteurs en portefeuille. En cas de dégradation de notation des titres détenus en dessous de CCC la société de gestion décidera ou non de céder les titres en prenant en compte sa propre analyse.
Le Fonds cherchera à optimiser le taux actuariel moyen du portefeuille à l'échéance et sélectionner les émetteurs présentant la probabilité de défaut la moins importante au regard du rendement apporté et à l'analyse fondamentale des différents facteurs de risque inhérents à ceux-ci. Le portefeuille du Fonds sera construit autour d'une sélection des titres fondée sur une analyse fondamentale des émetteurs et sur une analyse des conditions de marché pour déterminer le degré d'exposition au marché High Yield.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank.
Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet : www.apicil-asset-management.com. Ces documents ainsi que la valeur liquidative peuvent être adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : am_distribution@apicil-am.com). Ces documents sont disponibles en français. Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.apicil-asset-management.com ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
Conditions de souscriptions et de rachat : La période de commercialisation est ouverte sur une période de 13 mois à compter de la date de lancement de l'OPCVM. A l'issue de cette période, soit le 31/07/2023, l'OPCVM sera fermé à toute souscription (sauf dans le cadre d'une souscription concomitante à un rachat provenant du même investisseur pour un montant ou une quantité égal(e) et effectué sur la même date de valeur liquidative). L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures (ou le prochain jour de calcul de la valeur liquidative si celle-ci ne peut être calculée) et sont effectués sur la base de la prochaine valeur liquidative. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit des Gates) peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats (Gates) » du prospectus.
Affectation du résultat : Part de capitalisation (résultat net et plus-values).
Durée minimum de placement recommandée : jusqu'au 31 décembre 2027.

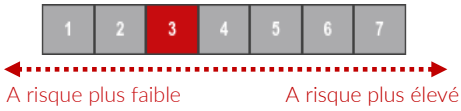
INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce Produit est conçu pour des investisseurs ayant des connaissances ou une expérience modérée des marchés de taux et de leurs

caractéristiques. L'investisseur doit avoir un horizon de placement d'au moins 5 ans et accepter de supporter une perte totale du capital.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à l'échéance du produit, soit le 31 décembre 2027 Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir résilier facilement votre produit, ou de devoir le résilier à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque basse .

L'OPC n'est pas garanti en capital. Les risques suivants peuvent ne pas être bien appréhendés par l'indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basée sur les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée. Ils sont calculés à partir d'un historique de longueur minimum de dix ans. En cas d'historique insuffisant, ceux-ci sont complétés sur la base d'hypothèses retenues par la Société de Gestion.

Période d'investissement recommandée : jusqu'à la date d'échéance du produit (31/12/2027) **Exemple d'investissement :** 10 000 € **Scénarios**		**Si vous sortez après 1 an**	Si vous partez à l'échéance du produit (31/12/2027)
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 650 €	6 720 €
	Rendement annuel moyen	-23,50 %	-7,64 %
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 830 €	9 180 €
	Rendement annuel moyen	-11,75 %	-1,71 %
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 300 €	11 570 €
	Rendement annuel moyen	3,03 %	2,96 %
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	11 890 €	12 690 €
	Rendement annuel moyen	18,95 %	4,88 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI APICIL ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Une défaillance de la société de gestion serait sans effet sur votre investissement. La garde et la conservation des actifs de votre investissement sont assurées par le dépositaire. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du FCP est atténué par le principe légal de ségrégation des actifs du fonds de ceux du dépositaire.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit, le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que 10 000 € sont investis, qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	**Si vous sortez après 1 an**	Si vous partez à l'échéance du produit (31/12/2027)
Coût total	191,20 €	1 148,87 €
Incidence des coûts annuels*	1,91 % chaque année	1,97 % chaque année

*L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, dans le cas du scénario intermédiaire, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,92 % avant déduction des coûts et de 2,96 % après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coût d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	1,09 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	109,30 €
Coûts de transaction	0,82 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	81,90 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20% au-delà de 4 % annualisé de performance par an à l'échéance du 31 décembre 2027. Ces frais sont prélevés une fois à la date d'échéance du fonds.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE?

La durée minimum de placement recommandée est fixée jusqu'au 31 décembre 2027 et s'explique par une exposition sur des titres spéculatifs (dits obligations High Yield ou à Haut Rendement) dont l'échéance moyenne est fixée au 31 décembre 2027.
L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans la rubrique « informations pratiques » de la partie « En quoi consiste ce produit ? ». Une sortie avant la période d'investissement recommandée pourrait avoir un impact sur la performance attendue.
APICIL Asset Management pourra mettre en œuvre un dispositif de plafonnement des rachats (dit des Gates) dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») » du prospectus.
Les demandes de rachat intervenants jusqu'au 31/07/2023, donneront lieu à la perception d'une commission de rachat acquise à l'OPCVM correspondant à 1% de l'actif net de l'ordre de rachat. Cette commission aura pour effet de réduire le montant du rachat qui vous sera versé.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé ce produit. Il peut également s'adresser à APICIL Asset Management via la rubrique « Traitement des réclamations » du site internet accessible à l'adresse suivante www.apicil-asset-management.com ou bien adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à APICIL Asset Management, Service Réclamations 20 rue de la Baume CS 10020 75383 Paris Cedex 08.
En cas de désaccord persistant, l'investisseur a la faculté de recourir au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers – 17, place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou via internet : http://www.amf-france.org rubrique « le Médiateur ».

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Produit dispose de moins cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : https://www.apicil-asset-management.com/nos-fonds/.
Vous pouvez prendre connaissance des calculs des scenarios de performance passés mis à jour mensuellement sur le site internet accessible à l'adresse suivante : https://www.apicil-asset-management.com/nos-fonds/

ESG : La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décisions.
De plus amples informations sur la politique ISR sont accessibles dans le prospectus et sur le site internet : www.apicil-asset-management.com.